



Acheter la location

Par **caroline**, le **31/07/2012** à **08:04**

Bonjour,

Mon compagnon et moi voulons acheter la maison de mon pere, qui est locataire a la maison flamande.

Après s'être renseigné auprès de cet organisme, il m'ont expliqué que nous étions prioritaire sur l'achat seulement si nous l'achetions en résidence secondaire avec locataire dedans (mon pere).

Je précise aussi que mon pere envisage de s'installer chez un proche une fois la maison achetée (que ce soit celle-ci ou une autre).

L'autre solution proposée par l'organisme, est que mon pere achète pour nous revendre, ce qui est impossible financièrement pour lui.

Notre souci est que j'habite toujours avec mon pere dans cette location et que je n'aurais plus de résidence principale.

Si l'ont achète en secondaire et que mon pere reste 3 mois en location pourrions nous repasser en résidence principale ?

Au niveau des impôts que ce passera-t-il ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.